

AVRIL 2024

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Enfin la RD Congo a un Premier Ministre

Noël OBOTELA

RASHIDI, Historien.
Professeur ordinaire/
Université de Kinshasa,
Faculté des Lettres et
Sciences Humaines.
Membre du Conseil
de Rédaction de
Congo-Afrique.
nobotela2005@
yahoo.fr

Le Président de la République a procédé, le **1^{er} avril 2024**, à la nomination du Premier Ministre en la personne de Madame Judith Suminwa Tuluka. Elle remplace ainsi Sama Lukonde qui était en fonction depuis 2021. C'est pour la première fois, depuis l'accession du pays à l'indépendance, qu'une femme accède à ce poste. Elle est originaire du Kongo Central. Avant sa désignation, elle était ministre du Plan dans le Gouvernement de Sama Lukonde.

Elle a déclaré, le **2 avril 2024**, que ses premiers combats restent le taux de change, la paix durable à l'Est et le social. Pour entrer au Gouvernement, le critère de choix sera basé sur la compétence professionnelle. Elle se heurte à certaines difficultés dont l'une d'elles porte sur la non installation du Bureau de l'Assemblée Nationale. Par ailleurs, l'espace politique postélectoral compte plusieurs formations et regroupements qui acceptent difficilement d'être exclus du partage de ce gâteau. Parvenir à un consensus constitue un défi à surmonter par la Première Ministre. Concernant le format du Gouvernement, l'accent sera mis sur la réduction du train de vie des institutions en vue de les adapter aux réalités du pays en procédant à la rationalisation des dépenses publiques.

Visite officielle du Président Tshisekedi en France

Le Président de la République a entamé son séjour européen par l'Allemagne, le **28 avril 2024**. Il est attendu en France, du **29 au 30 avril 2024**, pour une visite officielle basée sur la coopération économique et la sécurité.

La Primature et sa page d'histoire

L'arrivée de Mme Judith Suminwa Tuluka à la primature est l'occasion de faire une page d'histoire en montrant la succession depuis l'indépendance. Rappelons qu'elle est le 28^e premier ministre depuis 1960. Ainsi, nous avons eu, de Patrice Emery

Lumumba à Mme Judith Suminwa, 28 occupants de la Primature. Tous ces premiers ministres sont issus du Grand Kasai (9), Grand Bandundu (8), Équateur (6), Katanga (6), Maniema (1), Province Orientale (1). Seul le Grand Kivu n'en a pas encore bénéficié.

Les validations continuent à l'Assemblée Nationale

La plénière convoquée, le **5 avril 2024**, a validé le mandat de 48 députés proclamés élus par la Cour constitutionnelle, le 12 mars 2024. Ceux-ci ont jusqu'au 13 avril 2024, pour se prononcer sur les incompatibilités.

Partage des postes au Bureau définitif de l'Assemblée Nationale

Sur la base d'un consensus, l'opposition parlementaire a convenu d'attribuer au parti Ensemble pour la République, l'unique poste réservé à l'opposition, celui de Rapporteur Adjoint. Cette décision a été prise lors d'une concertation tenue le **20 avril 2024**. En effet, le Parti Ensemble pour la République représente 60% de la force de l'opposition parlementaire.

La Cour constitutionnelle a mis fin aux « erreurs matérielles » !

Par son arrêt RCE 1522, du **22 avril 2024**, 19 requêtes sur les 134 reçues ont été déclarées recevables et fondées. Ainsi ont été repêchés Muteba Kasambay; Nsendula Kazadi Olivier; Katanda ; Mukendi Fontshi ; Tshilenge ; Niondo Toko Robert ; Tunda Kasongo Prosper ; Sudi Al Amin Zimamoto ; Kilubu Kuluna Séraphine ; Mbodina Iribi Pierre Célestin ; Titako Ongoki Jacques ; Kolongo Daruwezi Elie ; Bahati Serge ; Mwina Kyangebeni Joseph ; Kawen Kabwit Francine ; Ndjanza Lindi Jean-Marie ; Muyombi Tsmbu J. ; Bakomito Gambu Jean ; Shakasaka Tete ; Lotika Likwela Theoveul et Mwanganga Gadimba Cléophas.

L'élection des Gouverneurs et Sénateurs s'est déroulée dans 21 Provinces

Les élections se sont déroulées le **29 avril 2024**. Les élus sont : Mike David Mokeni Amisi(Bas-Uele), Jean Bakomito Gambu (Haut-Uele), Grâce Nkuanza Masuangi Bilolo (Kongo Central), Daniel Bumba Lubaki(Kinshasa), Joseph Moïse K'ambula N'konko (Kasai Central), Fifi Masuka Saini (Lualaba), Iron Van Kalombo Musoko (Lomami), Willy Bitwisila (Kwango), Moïse Moussa Kabwankubi (Maniema), Jean Collins Makaka (Mongala), Michée Mobanga (Sud-Oubangui), Christian Kitungwa (Tanganyika), Paulin Lendongolia (Tshopo), Jacques Kyabula (Haut-Katanga), Jean-Paul Mbuebua (Kasai Oriental)

Les Provinces en attente sont : Nord-Kivu, Équateur, Kwilu, Mai-Ndombe et Ituri. Les scrutins s'y dérouleront ultérieurement.

L'Union Sacrée de la Nation départage les prétendants au perchoir par les primaires

Le perchoir de la Chambre basse du Parlement étant convoité par trois candidats du même camp, il a fallu procéder à un choix interne. Cette opération a eu lieu, le **23 avril 2024**, en vue de départager Vital Kamerhe, Mboso N'Kodia et Bahati Lukwebo. Les urnes ont donné les résultats suivants : sur 372 votants, Kamerhe a récolté 183 voix, Mboso en a tiré 113, tandis que Bahati Lukwebo a obtenu 69. Selon ces primaires, Kamerhe est donc le candidat unique de l'Union Sacrée.

Le Vatican a nommé un nouvel Nonce Apostolique en RD Congo

Dans un communiqué publié, le **16 avril 2024**, le Secrétariat Général de Conférence Épiscopale du Congo a annoncé la nomination par le Saint Père de Mgr Mitja Leskovar comme nouveau Nonce Apostolique en remplacement de Mgr Ettore Balestrero. Il était jusqu'alors Nonce Apostolique en Irak. Né, en Janvier 1970, et ordonné prêtre, le **29 juin 1995**.

Les « Mbororo » et les élections en RD Congo

Il est étonnant de constater que des éleveurs étrangers venus du Nord de la RD Congo puissent intervenir dans les élections en RD Congo ! En effet, ils ont formé une délégation et déposé un mémorandum pour apporter leur soutien à Jean Bakomito Gambu, sénateur sortant et candidat à sa propre succession, comme candidat au poste de Gouverneur dans le Haut-Uélé. L'intrusion de ces éleveurs Mbororo dans le champ politique de cet espace souligne les complexités et les tensions de la vie politique en RD Congo.

À propos du désengagement de la MONUSCO

Depuis 2023, le Gouvernement congolais et la MONUSCO s'étaient mis d'accord sur le retrait progressif des Casques bleus et de son personnel. Le processus de ce désengagement a débuté avec le départ du contingent chinois présent sur le sol congolais depuis 2003. Une cérémonie d'hommage a été organisée, **fin mars 2024**, en vue de saluer sa contribution à la consolidation de la paix et de la sécurité dans la Province du Sud-Kivu. Ce désengagement s'est effectué à la suite de la fermeture de la base de la MONUSCO à Kamanyola. Le souhait du Gouvernement congolais est de voir le retrait total de la MONUSCO se terminer d'ici la fin de l'année.

Le même processus a été encore entamé par le transfert de sa base de Bunyakiri aux FARDC, le 15 avril 2024.

L'augmentation du nombre des migrants inquiète

Au courant de mars 2024, le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires en RDC (OCHA/RDC) a recensé 165 000 cas de déplacés liés à la guerre entre les forces armées de la RD Congo et les terroristes du M23.

Rencontres RD Congo – Royaume Uni à Kinshasa

Le ministre de l'Industrie a eu, le **11 avril 2024**, des rencontres avec quelques chefs d'entreprises britanniques sous la supervision de Lord Popat, envoyé commercial du Premier Ministre du Royaume-Uni. La partie congolaise s'est réjouie des retombées de ce premier forum économique entre les deux pays. On a noté la signature des mémorandums d'entente dans des domaines comme l'agro-industrie et les infrastructures aéroportuaires, ainsi que l'engagement ferme des investisseurs britanniques à faire des affaires en RD Congo et à faciliter l'exportation des produits congolais vers le Royaume-Uni.

Déraillement d'un train à Ubundu

Le déraillement d'un train a été enregistré sur la ligne Ubundu – Kisangani. Cet accident a causé la mort de quatre personnes. L'accident est lié à l'état vétuste du rail ; D'où la nécessité et l'urgence de réhabiliter cette ligne en fonction depuis l'époque coloniale sinon les usagers seront fréquemment en danger.

Un drame consécutif aux pluies diluviennes à Kinshasa-Ngaliema

La pluie tombée dans la nuit du **6 au 7 avril 2024**, a créé un drame au Quartier de la Coté des Anciens combattants dans la Commune de Ngaliema (Kinshasa). Huit membres d'une même famille (5 garçons et 3 filles) ont été emportés. Déjà, en décembre 2023, six morts avaient été enregistrés dans les Communes de Selembao, Lemba et Mont Ngafula à la suite de fortes pluies. Deux fillettes d'une même famille étaient décédées à cause de l'écroulement d'un mur ! On annonce, pour avril et mai 2024, des grandes précipitations.

Le service de la Mettelsat, en charge de la prévision, avait prévenu la population en vue de se préparer contre des conditions météorologiques et il fallait donc s'en protéger !

Le virus Monkeypox (variole du singe) constaté en RD Congo

Lors d'une réunion tenue, du **11 au 13 avril 2024**, à Kinshasa avec le soutien du Ministère de la Santé, AfricaCDC et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le Représentant de OMS en DC a renseigné que depuis le début de l'année 2024, plus de 4500 cas et près de 300 décès liés à ce virus ont été recensés. La variole simienne a fait trop de morts dans nos communautés, a-r-il insisté. Sur plus de 14000 cas de variole simienne rapportés, il y a eu plus 654 décès.

Reprise de la délivrance de la carte d'identité nationale

Suspendue à la suite de l'organisation des élections, la délivrance de la carte d'identité nationale a été officiellement relancée, le **26 avril 2024**,

par l'Office National d'identification de la population (ONIP). Le processus actuel du lancement concerne les hautes autorités du pays. Ainsi ont été servis le Président de la Cour constitutionnelle, le Premier président de la Cour de Cassation, les responsables des médias et les hauts magistrats. L'opération de masse reprendra, en mai 2024, par les communes de Bandalungwa, Lingwala, Limete et N'Sele. Pour avoir cette carte, il faut : être de nationalité congolaise ; être porteur d'une pièce d'identité lisible, c'est-à-dire la carte d'électeur ou d'un passeport valide ou encore d'un permis de conduire. En l'absence d'une pièce d'identité, le requérant doit être accompagné des témoins déjà identifiés par l'ONIP.

AFRIQUE

En **Afrique du Sud**, l'ex-présidente du Parlement a été arrêtée, le **4 avril 2024**. Accusée de corruption et de blanchiment de capitaux, elle a dû démissionner, le **3 avril 2024**. Pourtant Madame Nusiviwe Mapisa Ngakula, nommée, en 2021, présidente du Parlement, se dit innocente !

Toujours, en Afrique du Sud, l'ancien président Jacob Zuma sera finalement candidat aux élections prévues, le 29 mai 2024. Ecarté par la Commission Indépendante Électorale en raison de sa condamnation, saisie en appel, la Cour d'appel l'a autorisé à se présenter. Il est donc jugé éligible, ce 9 avril 2024.

En **Angola**, la condamnation à 5 ans de prison pour fraude prononcée, en 2020, contre José Filomeno, fils de l'ancien président angolais Eduardo dos Santos, a été annulée et jugée inconstitutionnelle. Ce qui découle de la déclaration publiée, le **4 avril 2024**, par la Cour constitutionnelle.

Le **Cameroun** a l'honneur d'abriter le bureau de la Banque Africaine de Développement dont l'inauguration a eu lieu, le **12 avril**, à Yaoundé. Ce bureau régional de la BAD a l'objectif de renforcer ses opérations sur le terrain.

La capitale de l'**Éthiopie**, Addis-Abeba, a abrité, à partir du **21 avril 2024**, la 6^e édition du Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation. Ce forum est organisé par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique en vue d'évaluer les progrès réalisés pour l'atteinte de quelques objectifs de Développement Durable (ODD).

Au **Madagascar**, l'ex-présidente de l'Assemblée Nationale, Mme Christine Razanamahasoa avait été déchue par la coalition présidentielle qui lui reprochait d'avoir multiplié, ces derniers mois, les prises de position critiques à l'égard du régime. Elle a ainsi perdu son titre de députée et de chef d'institution, alors qu'elle présidait l'Assemblée Nationale depuis 2019 !

Le **Royaume du Maroc** a été réélu au Comité des Droits Économiques, Sociaux et Culturels pour la période 2025-2028, le **9 avril 2024**, à New York. Notons que c'est depuis 1985 que ce Comité surveille la mise en œuvre des

dispositions du Pacte International relatif aux Droits économiques, sociaux et culturels par les États parties. Ce Comité comprend 18 experts nommés dans le domaine des droits de l'homme élus par le Conseil Economique et Social de l'ONU (ECOSOC).

Le premier forum de coopération Sud-Sud sur la Justice des pays africains de l'Atlantique s'est ouvert, le **22 avril 2024**, à Rabat. La RD Congo y est représentée par Mme Rose Mutombo, ministre de la Justice.

Toujours Maroc, la République de la Serra Leone a exprimé, le **23 avril 2024**, sa volonté de s'inscrire dans les initiatives entreprises par le Roi Mohammed VI pour l'Afrique de l'Ouest. Cela a été clairement exprimé dans un communiqué conjoint publié à l'issue des entretiens entre le ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger et le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale de la Sierra Leone.

Le projet d'expulser les migrants clandestins vers le **Rwanda** par la Grande Bretagne a été de nouveau mis en discussion devant le Parlement britannique depuis, le **9 avril 2024**... C'est depuis, janvier 2024, plus de 6.203 personnes ont effectué la traversée vers la Grande Bretagne. Initialement conçu sous le précédent Gouvernement de Boris Johnson, il y a près de 2 ans, ce projet n'a jamais été mis en œuvre. Le débat au Parlement consiste à répondre aux conclusions de la Cour Suprême qui a jugé le projet illégal.

Le **Soudan** a fait l'objet d'une conférence humanitaire tenue à Paris, le **15 avril 2024**. En effet, la survie de 2 millions d'hommes et de femmes se trouve en jeu. C'est pourquoi trois priorités doivent être envisagées, à savoir une réponse humanitaire entièrement financée. Sur les 2,7 milliards USD requis, on ne dispose que de 155 millions USD. La deuxième priorité consiste en la cessation immédiate des hostilités, et enfin la troisième priorité est de permettre un accès humanitaire sûr et sans entraves en vue d'atteindre les personnes qui souffrent de famine.

Au **Togo**, le report des élections prévues, du **4 au 18 avril 2024**, rendu public, le 3 avril 2024, a entraîné un réaménagement du calendrier électoral. Cela a occasionné la relance du débat autour de l'adoption de la nouvelle Constitution votée, le 25 mars 2024. Ce réaménagement a quelque peu pris de court les candidats qui s'apprêtaient à battre campagne.

Rappelons que la Conférence des Évêques du Togo s'était interrogées sur l'opportunité ou non de faire la révision constitutionnelle en ce moment. Elle avait d'ailleurs demandé au Président de surseoir sa promulgation et d'envisager un dialogue politique et inclusif après les résultats des élections législatives et régionales.

Notons aussi que la date des élections législatives et régionales a été repoussée en l'espace de deux mois au Togo. Initialement prévues pour le **13 avril 2023**, ces élections ont été reportées au **20 avril 2024**. ■